



## PROJET URBAIN GRATTE-CIEL NORD

Ateliers thématiques du samedi 28 novembre 2009

### Atelier 1 – Formes urbaines

L'atelier a réuni environ 25 personnes autour de l'architecte Christian Devillers, avec notamment la participation de deux élus villeurbannais, Richard Llung et Christian Vermeulen.

La discussion a exprimé une adhésion assez consensuelle aux principales dispositions du projet. Toutefois, certains participants ont critiqué l'organisation trop tardive de la visite du site (programmée l'après-midi) ou encore un manque d'options mises en débat. Il a été rappelé toutefois que la saison 2 de la concertation constituait une étape par rapport à la saison précédente qui avait permis d'examiner des hypothèses variées.

Selon les cas les opinions exprimées considèrent tour à tour que le projet manque d'ambition (« on n'en fait pas assez ») ou, au contraire, qu'il est trop « riche ».

### Principaux sujets abordés

#### Taille des bâtiments et relation avec l'environnement

La trame urbaine villeurbannaise est respectée, avec ses contraintes et ses spécificités. Pour assurer une bonne articulation avec le tissu existant rue Francis de Pressencé les immeubles d'habitation seront de plain pied, au contraire de ceux situés en cœur d'îlot au-dessus des commerces. Christian Devillers insiste notamment sur l'attention qui sera portée au « rapport de voisinage » des immeubles. Plusieurs habitants expriment toutefois le sentiment que la taille des bâtiments proposée (qui ne sont pas des « IGH », immeubles de grande hauteur) est compatible avec l'environnement urbain de Villeurbanne.

L'avenue Henri Barbusse prolongée sera réduite à 20 mètres de large (au lieu de 28 mètres pour la portion existante) pour conférer une plus grande intimité, offrir plus de convivialité ainsi qu'une meilleure efficacité commerciale.

### **Développement durable**

Plusieurs participants ont jugé le projet très ambitieux (voire luxueux, donc irréaliste) eu égard aux capacités contributives des habitants. La conception des immeubles devrait cependant permettre de nombreuses économies tout en respectant l'environnement. Le « référentiel performant » du Grand Lyon en matière de construction s'appliquera notamment au projet.

L'accès du site et des bâtiments aux handicapés, préoccupation exprimée en réunion, sera également pris en compte.

### **Mixité sociale et générationnelle**

L'objectif est de respecter globalement sur l'ensemble du projet la proportion d'environ ¼ de logements sociaux qui prévaut aujourd'hui sur le territoire communal, en matière de location comme d'accession à la propriété. Une large gamme de logements sera proposée. Il est également étudié la possibilité d'intégrer des logements pour étudiants dont la ville s'est donnée pour objectif de construire 400 unités par an sur le territoire communal.

Il est rappelé également que la municipalité a confié au cabinet Eohs la réalisation d'un diagnostic personnalisé de chaque famille concernée par un éventuel déménagement, en cours d'administration.

### **Equipements**

Plusieurs suggestions ont été faites d'intégrer au projet un hôtel, un cinéma, une salle d'exposition, une salle de sports ouverte sur la ville... Certains de ces équipements sont d'ores et déjà programmés au sein du projet.

### **Sécurité**

Certains habitants expriment des inquiétudes sur la fréquentation des espaces verts en terrasse en pied d'immeuble ; ces espaces seront privatifs et leur accès réglementé.

